



SAINT-MANDÉ MAG

N°259 Septembre 2021 saintmande.fr



Focus

RENTÉE SCOLAIRE : TOUT CE QU'IL FAUT RETENIR !

Culture et vous

TOP DÉPART DE LA SAISON 2021-2022



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.10



FOCUS

**Bien manger
à la cantine**

P.16



CADRE DE VIE

**La propreté
urbaine :
une priorité
pour la Ville**

SAINT-MANDÉ MAG N°259 / SEPTEMBRE 2021 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **PHOTOS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock / Istock
IMPRESSION Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500
Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 **Ville de Saint-Mandé**  **94160.saintmande**  **@saintmande**

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.06 À LA UNE

Dépôt de plainte en ligne sur PoliceRendezVous / Vaccinations et pass sanitaire

P.08 FOCUS

Rentrée scolaire

P.15 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Les 40 bougies de Lady Hair

P.20 CULTURE ET VOUS

Je veux voir, des conférences animées par Éric Parmentier / La danse au Conservatoire / Un avant-goût de la saison culturelle / Jean Bertaud : un visionnaire pour Saint-Mandé

P.26 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.27 ÉVÈNEMENT

Rendez-vous à la fête de l'Automne

P.29 À TOUT ÂGE

Journée mondiale Alzheimer / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.31 LES ASSOS

La Passerelle / 100 % Krav Maga / La Saint-Mandéenne natation

P.32 LIBRE EXPRESSION

Les tribunes des groupes de l'opposition

P.35 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Inscriptions BAFA / Jeu de piste sur l'air / Boutique éphémère

P.36 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès / 2 centenaires à la Résidence Lanmodez / Hommage à Daniel Mallet

P.38 INFO VILLE

Les nouvelles modalités de collecte

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“*Tous mes souhaits de réussite à nos jeunes écoliers pour cette nouvelle année scolaire.*”

Comme chaque année, le mois de septembre est, pour nombre de familles saint-mandéennes, synonyme de rentrée scolaire. Les enfants vont reprendre le chemin de l'école et j'espère de tout mon cœur que cette rentrée se déroulera sous de meilleurs auspices que la précédente, tant pour les enfants que les parents, les enseignants et les agents municipaux qui ont tous fait preuve d'une grande capacité à s'adapter l'an dernier. Malgré la situation sanitaire, qui nous plonge dans un avenir incertain, nous devons garder confiance et espoir. Aussi, je transmets tous mes souhaits de réussite à nos jeunes écoliers pour cette nouvelle année scolaire.

Sachez que la Ville a tout mis en œuvre pour effectuer les travaux nécessaires dans les écoles afin que les petits Saint-Mandéens soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. Plusieurs écoles ont bénéficié de travaux d'entretien et de rénovation avec une attention particulière sur la



renovation thermique, conformément à nos engagements en matière de transition écologique.

La rentrée est également le moment de reprendre ses activités de loisirs, culturelles, sportives ou tout simplement de détente. C'est pourquoi, je vous propose plusieurs week-ends festifs au cours de ce mois de septembre : Le **Forum des Associations**, événement incontournable de la rentrée, aura lieu samedi 4 septembre. Venez à la rencontre des associations saint-mandéennes et découvrez les activités qui peuvent vous être proposées, tout au long de l'année. La **Fête de l'Automne** est organisée samedi 11 septembre, avec un vide-grenier, des animations pour les enfants, une ambiance musicale et bien d'autres surprises ! L'ouverture de la **saison culturelle** aura lieu samedi 18 septembre,

l'occasion de vous présenter le programme que la direction des affaires culturelles nous a concocté... À cette date auront lieu aussi l'accueil des nouveaux Saint-Mandéens récemment installés sur notre commune et un **Jeu du patrimoine** avec pour thème "Saint-Mandé au féminin"...

Tout cela est à découvrir dans les pages qui suivent ! Avant de pouvoir vous retrouver lors de ces différents rendez-vous, je souhaite, à toutes et tous, petits et grands, une excellente rentrée 2021 !

Fidèlement,



ACCUEIL DE LOISIRS

Le plein d'activités

Randonnées, ateliers scientifiques, visites... étaient au programme des animations proposées cet été, aux enfants et pré-adolescents saint-mandéens ainsi que plusieurs mini-séjours à la base de loisirs de Jablines (77) avec téléski nautique, mini-golf, accrobranche-tyrolienne...





ÉVÈNEMENT

Saint-Mandé fête l'été

Gros succès pour cette première édition ! Espaces jeux, pauses transats, bar de plage, brumisateurs installés dans le jardin Alexandra David-Néel, ont permis à tous, petits et grands, de profiter de l'été, en famille ou entre amis.



SÉCURITÉ

DÉPÔT DE PLAINTE : PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE !

Pour limiter le temps d'attente lors d'un dépôt de plainte ou de main courante dans un commissariat de police, il est désormais possible de prendre un rendez-vous en ligne.

Victime d'une infraction (vol, viol, violence...), il fallait jusqu'à présent, aller dans un commissariat de police et attendre (souvent longtemps) pour pouvoir la signaler à la justice.

Soucieuse de la constante amélioration des conditions d'accueil du public dans ses services, la Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne a mis en place une plateforme de prise de rendez-vous en ligne PoliceRendezVous pour le dépôt des plaintes ou des mains courantes. « *Ce service permet ainsi de limiter les temps d'attente, de faciliter les démarches mais aussi d'améliorer la prise en compte des victimes* » précise Diane Le Cottier, commissaire de police, chef de la circonscription de Vincennes.

Au commissariat de Vincennes, ce nouveau téléservice est actif depuis le 28 juin.

UN RÉEL GAIN DE TEMPS

Les personnes souhaitant signaler une infraction ont désormais accès à un agenda sur une période de 7 jours et peuvent choisir un horaire qui leur convient parmi les créneaux ouverts. Au commissariat de police de Vincennes, les plages horaires proposées sont le mardi après-midi et le jeudi matin. Toutefois, celles-ci ne sont pas figées et peuvent varier d'une semaine à l'autre en fonction des contraintes opérationnelles du commissariat.

La prise de rendez-vous se fait à l'adresse suivante : www.prefecturedepolice.paris/PoliceRendezVous

PREFECTURE DE POLICE

PoliceRendezVous

LIMITEZ VOTRE TEMPS D'ATTENTE

Pour un dépôt de plainte ou de main courante

PRENEZ RDV EN LIGNE

www.prefecturedepolice.paris/PoliceRendezVous

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT NI DE COMPLICITÉ

17 POLICE NUMÉRIQUE

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

victimes de violences sexuelles #NeLaissezPasPasser #JePeuxMieuxChanger www.service-public.fr/cmi



SANTÉ

POINT SUR LA VACCINATION ET LE PASS SANITAIRE

La vaccination reste essentielle pour se protéger de la Covid-19. À Saint-Mandé, la couverture vaccinale arrive en tête du classement par commune du Val-de-Marne permettant ainsi aux Saint-Mandéens de bénéficier du précieux pass sanitaire !

Plus de 100 000 injections ont été pratiquées au Centre de vaccination installé à Cresco. Les Saint-Mandéens ont bien sûr été les premiers à en profiter et le taux de vaccination en témoigne : entre 78 et 85 % des Saint-Mandéens de plus de 18 ans sont vaccinés et plus de la moitié des 12-17 ans ont reçu leur première dose (chiffres recueillis au 15 août). Ces très bons résultats sont dans la continuité de ceux annoncés dans les colonnes du Parisien du 30 juillet qui classait notre ville en tête pour le taux de couverture par commune, Vincennes arrivant juste derrière.

Après les deux injections, chacun a reçu le pass sanitaire, sésame indispensable aujourd'hui pour retrouver une vie presque normale. Ce bel élan doit se poursuivre et la Ville ne relâche pas sa mobilisation.

À QUI LE PASS SANITAIRE S'APPLIQUE-T-IL ?

Le pass sanitaire est entré en vigueur le 9 juin et a été étendu à de nouvelles catégories de lieux,

événements et usages depuis le 9 août dernier afin de favoriser un retour à la vie normale tout en minimisant les risques de circulation du virus.

Il est aujourd'hui exigé pour les personnes majeures et sera étendu aux 12-17 ans à partir du 30 septembre.

OÙ LE PASS SANITAIRE EST-IL OBLIGATOIRE ?

De manière générale, il est exigible dans tous les lieux de culture et de loisirs quelle que soit leur capacité d'accueil, dans les lieux de convivialité (bars, restaurants en

intérieur comme en terrasse, à l'exception des cantines scolaires, restaurants d'entreprises, ventes à emporter...), les lieux de santé (hôpitaux, Ehpad, maisons de retraite pour les accompagnants ou visiteurs...), dans les transports de longue distance (trains, bus, avions) et dans les centres commerciaux supérieurs à 20 000 m² de certains départements où le taux d'incidence dépasse les 200 pour 100 000. Dans les bâtiments publics de Saint-Mandé, **il est exigé à la Médiathèque, à la piscine municipale du Centre Roger Vergne et à Cresco.**

COMMENT OBTENIR SON PASS SANITAIRE ?

Il faut, soit :

- Se faire vacciner contre la Covid-19 et avoir un schéma vaccinal complet (2 doses) ;
- Présenter un test PCR ou antigénique négatif du Covid ou un autotest de moins de 72 heures ;
- Présenter un certificat de rétablissement du Covid d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois. Celui-ci peut être remis en main propre en version papier par les personnels de santé et les laboratoires ou récupéré sur la plateforme Ameli. Ceci fait, il suffit d'ouvrir l'application *Tous anti Covid*, téléchargeable gratuitement sur Apple Store ou Play Store et de cliquer sur "Scanner un QR code". En plaçant votre téléphone devant le résultat du test, celui-ci sera immédiatement enregistré dans le smartphone.



RENTRÉE SCOLAIRE

CAP SUR 2022 POUR LES 1585* ÉLÈVES SAINT-MANDÉENS !

Tour d'horizon sur cette rentrée avec Dominique Perriot, adjoint au maire,
délégué à la vie scolaire, périscolaire et au handicap.

Cette rentrée scolaire est de nouveau particulière puisqu'il faut encore composer avec le Covid cette année. La mobilisation de la Ville est toutefois totale pour que les enfants disposent des meilleures conditions (sanitaires et d'apprentissage) possibles.

MAINTIEN DES MESURES SANITAIRES

« Les cours ont lieu en présentiel. Les mesures renforcées sur le lavage des mains et l'aération sont bien sûre maintenues. Le port du masque est obligatoire pour les personnels d'encadrement, sauf en maternelle. Les activités physiques en intérieur et extérieur sont possibles dans le respect de la distanciation. Dès le premier cas de contamination, la classe fermera sept jours. Les moins de 12 ans n'étant pas concernés par le vaccin, la stratégie tester, alerter, protéger avec les tests salivaires est la seule qui permettra de détecter d'éventuelles contaminations » explique l' élu. « Ces tests ont été pratiqués dans toutes les écoles en mai dernier et il y en aura sans doute d'autres. Tout s'est toujours bien passé alors que ce n'est pas évident pour les enfants de cracher dans un tube à essai, mais ils y ont mis beaucoup de cœur ! » précise-t-il.

LES NOUVEAUTÉS 2021/2022

« Il n'y a pas réellement de nouveautés mais la poursuite

d'une politique dynamique et volontaire afin de tout mettre en œuvre pour le bien-être et la réussite des enfants. Ça passe par des locaux en bon état (ndlr : lire page 13), un enseignement de qualité (projet pédagogique, pratique de l'anglais, étude surveillée...) et des activités périscolaires qui contribuent pleinement à l'éducation et à l'épanouissement des enfants » indique Dominique Perriot.

Dans les bonnes nouvelles : aucune fermeture de classe, une ouverture de classe envisagée sur Charles Digeon élémentaire, l'ensemble des postes d'enseignants pourvus et des effectifs toujours inférieurs à 27 élèves.

À noter aussi que les deux classes ouvertes à l'école Charles Digeon aux enfants en situation de handicap sont maintenues avec une attention particulière de la Ville pour que le nombre d'AESH (Accompagnants des Élèves en situation de Handicap) correspondent aux besoins exprimés.

BONNE RENTRÉE À TOUTES ET TOUS !**INSCRIPTIONS - PAIEMENT DES FACTURES**

(restauration scolaire, séjours, accueils de loisirs, Conservatoire).
ESPACE CITOYEN : www.saintmande.fr (rubrique Espace Citoyen)
 ou **ACCUEIL UNIQUE** - Hôtel de Ville- Place Charles Digeon
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H NON-STOP.
LE SAMEDI DE 9H15 À 12H30

*618 en maternelle et 967 en élémentaire

RESTAURATION SCOLAIRE

DES REPAS DE QUALITÉ,
BONS ET SAINS

La Ville a pour absolue priorité d'offrir un service de restauration irréprochable.
Au menu : la qualité, la diversité et des produits issus de l'agriculture biologique,
garants de la bonne santé de nos enfants.

l'alimentation d'un enfant est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être de qualité, équilibrée, variée et répartie au cours de la journée. Le repas doit être tout à la fois un temps pour recharger les batteries, pour découvrir de nouvelles saveurs et un temps de plaisir. C'est aussi un temps d'apprentissage important : l'incitation et la pédagogie pour éviter le gaspillage alimentaire en faisant naturellement partie intégrante.

Autant de critères figurant dans le renouvellement du marché "restauration" lancé par la Ville avec en plus, de nouvelles exigences (*voir ci-contre*). Celui-ci a été remporté par la société Sogeres, notre partenaire depuis presque 10 ans, reconnu pour son expérience, la qualité des prestations et son engagement éco-citoyen.

Parmi les exigences, par exemple, l'obligation de privilégier les circuits courts pour l'approvisionnement des matières premières, une offre alimentaire basée sur l'évolution des ressources du patrimoine de production locale, l'obligation d'effectuer des recettes composées – à terme – de 80% de produits issus de l'agriculture biologique et un réel respect de l'environnement.

RECONDUCTION DES PRINCIPALES EXIGENCES

Comme par le passé, la volonté est d'offrir un **large choix de produits de qualité** (*Label Rouge* pour toutes

les viandes et charcuterie, poissons soit sauvages soit issus d'élevage inscrits dans la charte de transparence des poissons d'élevage...).

C'est aussi d'utiliser des produits **frais de première catégorie** afin de mettre en valeur les qualités gustatives des préparations, la présentation et la qualité nutritionnelle : fruits et légumes exclusivement de catégorie 1, de saison et issus de la filière biologique, pain biologique certifié... Les fromages sont quant à eux issus de fromages entiers tranchés en cuisine centrale ou sur place... Le tout en provenance de producteurs locaux.

Par ailleurs, les enfants bénéficieront tout au long de l'année, comme auparavant, d'animations faisant des repas une fête : découverte de nouvelles saveurs avec des amuse-bouche ou autour d'un nouveau produit, sensibilisation aux enjeux des produits de saison, théâtralisation de la cantine en relation avec les événements du calendrier... ainsi qu'une semaine entièrement dédiée au goût.

LES NOUVELLES EXIGENCES

Le poisson devra, à présent, être issu de la pêche dite *responsable*. Les poissons panés ne seront servis qu'une fois par mois. Seront systématiquement bio : les tomates, carottes, salades, petits pois, lentilles, riz, pâtes, semoule, boulgour, blé, poires, bananes, oranges...

Et si actuellement, le marché prévoit 50% de recettes composées de produits issus de l'agriculture biologique,



il passera à 70 % pour la rentrée 2023/2024 puis à 80 % pour la suivante. Sont prioritaires, les achats issus de circuits directs : la pomme de terre provient de l'exploitation *La Bretonnière* située à Mondreville (77), les salades et tomates de Chailly en Bière (77) soit à moins de 10 km de la cuisine centrale de Melun où sont faits les repas et le pain est fait dans une boulangerie saint-mandéenne.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Autres exigences, peut-être moins visibles mais tout aussi importantes pour la ligne que s'est fixée la Ville en matière de développement durable : l'utilisation de véhicules propres et de barquettes biodégradables (suppression du plastique en tant que contenant), la mise en place de centrifugeuses permettant de traiter les fruits non consommés, l'utilisation de produits détergents "Ecolabel européen" et l'installation de sept "gâchimètres". Soit une démarche qui va bien au-delà de ce qui est pratiqué ailleurs et au-delà de certaines certifications, le tout étant contrôlé par un cabinet totalement indépendant, spécialisé en restauration.

PAS DE GASPILLAGE !

La lutte contre le gaspillage alimentaire est une priorité de ce nouveau marché. Aussi de nombreuses actions sont-elles prévues, notamment :

- L'anticipation des volumes de production auprès des

fournisseurs locaux afin d'éviter la surproduction et les invendus,

- Une meilleure gestion des plats distribués aux enfants, autrement dit, des portions adaptées à leur appétit,
- La mise en place d'un gâchimètre qui indique le volume de restes alimentaires du jour, un moyen ludique d'encourager les enfants à accroître leurs efforts. Comme par le passé, les enfants sont invités à trier à la fin de leur repas les déchets organiques et à utiliser les bornes de tri installées dans les restaurants. Les bio-déchets sont recyclés et transformés en énergie renouvelable. Chaque année, quelque 36 000 litres sont collectés et transformés, ce qui représente **6339 kwh d'énergies renouvelables et 25 tonnes de fertilisants naturels**.

SOHAPPY

SoHappy est une application mobile qui vous permet à tout moment, sur votre espace personnel de :

- consulter les menus de votre enfant sur les 30 prochains jours
- vous informer sur la restauration scolaire : animations, idées recettes pour le soir, informations nutrition...
- Poser une question dans la rubrique « aide » via l'envoi d'un message.

WWW.SO.HAPPY.FR

À table ! Et bon appétit !

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



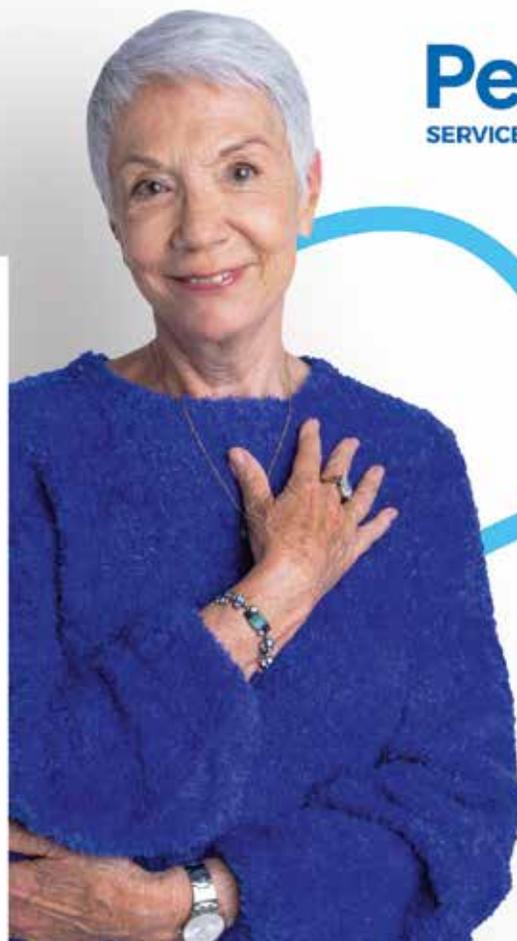
Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION THERMIQUE

L'été a été propice à la réalisation de travaux dans les bâtiments scolaires, tenant compte de plus en plus d'une approche "durable".

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉALISÉS CET ÉTÉ

La Ville poursuit la mise au "tout led" dans l'ensemble des groupes scolaires. Cet été, les nouveaux éclairages ont été posés dans la totalité de l'école É. et G. Tillion, à l'école maternelle Tourelle et en partie à l'école Charles Digeon. « Depuis maintenant plusieurs années, la transition écologique est un prérequis pour tous les travaux engagés. Le passage progressif aux leds pour l'éclairage dans les écoles, entre autres, en témoigne » précise Florence Crocheton. À l'école Charles Digeon, les quatre cages d'escalier, le couloir du premier étage, tout le deuxième étage, dont 13 classes, ont été rénovés avec des dalles acoustiques et des éclairages leds. Les sanitaires de l'école ont aussi été entièrement refaits à neuf (carrelage, plomberie, faux-plafond, chauffage...). Quant à l'école élémentaire Paul Bert, elle a été dotée d'un bureau dédié à l'accueil de loisirs et des pics anti-pigeons ont été installés sur les façades.

PÉNURIE DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les gros chantiers qui devaient s'achever cet été sont décalés : le changement de trois chaudières au Centre sportif, à la salle omnisport et aux ateliers municipaux rue Jeanne d'Arc ainsi que la rénovation des vestiaires du

Stade des Minimes. Certains de ces chantiers prennent du retard à cause d'une pénurie de matières premières (bois, plastique, ferraille, carrelage, cloisons...). Plusieurs raisons : la crise sanitaire, une reprise économique soudaine et une forte demande de la Chine et des États-Unis qui raflent tous ces produits sur les marchés internationaux.

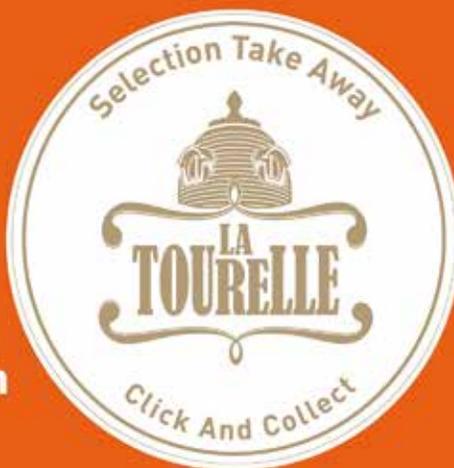
COURS OASIS

Une concertation va être lancée en ce début de mois avec les enseignants, les parents d'élèves et les enfants afin d'envisager un nouvel aménagement des cours de récréation. Premier établissement ciblé : l'école Paul Bert. « L'idée est de créer des espaces naturels avec davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie pour en faire des cours oasis » explique Florence Crocheton.

C'est aussi une manière de faire face au réchauffement climatique annoncé (10 à 25 jours de canicule d'ici la fin du siècle). « Pensés comme de véritables îlots de fraîcheur au cœur des quartiers, ces cours permettraient d'améliorer le bien-être des enfants et d'accueillir, pourquoi pas, un public plus large en dehors des temps éducatifs » propose l'élue.

VENTE À EMPORTER

OU SUR NOTRE SITE
latourelle-vincennes.com



TÉLÉPHONE
01.43.74.33.36

DE 12H À 14H ET
DE 19H À 21H



BURGER MAISON



NOUVEAU FLAMMEKUECHE



FROMAGER ET CAVISTE A SAINT-MANDÉ

31 avenue du Général de Gaulle

SPÉCIALISTE DES FROMAGES AU LAIT CRU ET DES VINS BIO ET NATURELS

Vous ne nous connaissez pas encore ?

Venez tester par vous-même !
Dégustation le samedi
et reprise des ateliers dès septembre

Laissez-nous vous conseiller et vous amener
vers l'affiné et au-delà !

Tél : 01 49 57 14 42

lesfromagesdivins@outlook.com

Suivez-nous :   [les_fromagesdivins](https://www.instagram.com/les_fromagesdivins)



LES FROMAGES DIVINS



L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

40 BOUGIES POUR LADY HAIR

Professionalisme et satisfaction
de la clientèle sont les clés de
la longévité du salon.
Rencontre avec son gérant
Jean-Pierre Coutureaux.

Tout commence en 1981. Nadine Coutureaux, l'épouse de Jean-Pierre, est coiffeuse à Vincennes. Il lui confie les clés du salon de Saint-Mandé dont ils se portent tous deux acquéreurs. Son nom est tout trouvé : Nadine Coiffure.

Parmi les premières recrues : Muriel. Elle a 18 ans. « Nadine a été un modèle, une sœur pour moi pendant 20 ans » dit-elle avec émotion. Cette complicité est brisée par le décès de Nadine. Ayant toute confiance en Muriel, Jean-Pierre lui confie la responsabilité du salon. « J'ai voulu continuer ce que ma patronne m'avait appris : l'implication et l'esprit de famille » confie-t-elle.

En 1997, dans le cadre d'un changement de statuts, le salon devient Lady Hair "pour donner un souffle de modernité". En 39 ans, Nadine, Muriel et les équipes ont su s'adapter à la clientèle. « Le métier a évolué sur la technique : des permanentes bien frisées, nous sommes passés aux lissages brésiliens ! ».

LE SECRET DE LA LONGÉVITÉ

La clé, c'est le professionnalisme : l'écoute, le rapport humain et la parfaite maîtrise de la



technique et des produits utilisés. Jean-Pierre et ses deux filles, Peggy et Céline, font perdurer l'attachement familial au salon tout en le faisant évoluer vers les tendances actuelles... « Le télétravail a changé les habitudes des gens. Nous avons gagné une clientèle en attente de services de proximité et de nouveautés, souvent plus jeune... ça c'est l'effet des avis positifs sur Google » explique Redouane dans l'équipe depuis 10 ans, rejoint plus récemment par Domingo et Liliane. Un parcours dédié à l'accueil, le diagnostic, la technique... a aussi l'avantage de faciliter le moment de détente et de bien-être des client.e.s.

DES PRODUITS HAUT DE GAMME

« Nous travaillons avec la marque L'Oréal Professionnel, des shampoings aux soins en passant par la coloration : des produits de qualité qui optimisent le résultat » indique Jean-Pierre. « C'est un service sur mesure car chaque cliente est unique. D'ailleurs, le diagnostic est toujours fait sur place afin que les collaborateurs puissent voir, toucher et proposer ce qui sera le mieux pour le cheveu » renchérit Peggy. Si vous le valez bien, pas d'hésitation, prenez rendez-vous !

LADY HAIR

3, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. 01 43 28 15 44

Ouverture du lundi au samedi inclus avec ou sans rendez-vous
Horaires sur www.lady-hair-coiffure.fr
coiffeur.coloriste@ladyhair.fr



PROPRETÉ URBAINE

DES EFFECTIFS COMPLÉMENTAIRES POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS PROPRE

Une ville propre est une ville où il fait bon vivre.

Chaque jour les agents municipaux s'y emploient avec, depuis le début
du mois un prestataire qui complète le dispositif.

En complément des missions incombant aux agents municipaux, une partie du service "propreté urbaine" est confiée depuis début septembre à une société privée.

À cela plusieurs raisons : le sentiment d'une ville "pas assez propre" à certaines heures de la journée malgré la présence des équipes et leur motivation, une gestion complexe des ressources humaines (la tâche ingrate et pénible n'attire que peu de candidats lorsque des renforts sont nécessaires) et un coût élevé pour l'achat et l'entretien de matériels de nettoyage. Après un état des lieux réalisé avec les élus, la direction du Pôle Cadre de vie et les agents municipaux, la décision a donc été prise de compléter le service existant en passant par un marché public.

LES MOYENS ACTUELS

L'équipe de cantonniers, composée de 11 agents (5 avec des aspirateurs de voirie Glutton et 6 avec des balais) intervient de 8h30 à 17h toute l'année.

Les équipes mécanisées (6 agents), disposent de deux trains de lavage que la Ville loue. Elles commencent à 7h pour finir à 15h30. Un train de lavage est repris par des cantonniers jusqu'à 17h.

Une équipe "volante" intervient de 7h30 à 16h30 sur toute la ville pour différents travaux (tags, recharge des "toutounets", soutien au désherbage...).

Enfin, une équipe vide les corbeilles de voirie et intervient sur les dépôts sauvages (après constat de la police municipale).

CE QUI CHANGE

La société privée retenue par la Ville met à disposition du personnel qui a la charge de venir compléter le nettoyage des voies et trottoirs de la ville (manuel et mécanisé) du lundi au vendredi (samedi pour les équipes mécanisées).

Les interventions ont lieu désormais de manière complémentaire, de 6h30 pour les équipes pédestres et 7h pour les équipes mécanisées à 22h en été et 21h en hiver pour

toujours plus d'efficacité.

L'effectif du Pôle Cadre de vie est maintenu avec le souci d'améliorer le service rendu. D'ailleurs, d'autres missions de nettoyage lui sont à présent confiées : l'assistance aux équipes de la logistique, des interventions lors des manifestations...

Ce nouveau dispositif pour maintenir notre ville propre permet aussi une totale réactivité face aux signalements faits par la Brigade verte créée en début d'année au sein de la Police municipale et dont la mission est précisément de signaler les problèmes de propreté et toutes formes d'incivilités dans l'espace public.

Souhaitons que ce réel effort de la Ville pour garder notre ville propre s'accompagne d'un bel élan "éco"-citoyen... Comment ? En ne jetant rien sur la voie publique, en évitant que les chiens ne souillent les trottoirs et en n'abandonnant pas non plus le vieux matelas ou la chaise cassée sur le trottoir !

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

ADHAP organise tout dans les 48h !



l'aide à domicile
ADHAP

- Accompagnement
- Travaux ménagers
- Aide à l'hygiène
- Aide aux repas
- Aide à la mobilisation
- Garde de jour

Permanence téléphonique 7 j/7, 24h/24

Prestations effectuées sur :

Le Perreux - Alfortville - Charenton-le-Pont
Fontenay-sous-Bois - Joinville-le-Pont
Nogent-sur-Marne - Maison-Alfort
Saint-Mandé - Saint-Maurice - Vincennes



81, rue Dalayrac - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

01 55 12 10 02
adhap94c@adhap.fr

Plus d'informations sur www.adhap.fr

Qui?

livre des repas de qualité à domicile

des menus classiques ou de régime

frais, savoureux et équilibrés

7 jours sur 7

15,90 € le repas soit 10,64 € après déduction fiscale

APPÉTITS®
& ASSOCIÉS

www.appetits-associes.fr

Pour commander
01 70 611 960
(prix d'un appel local)



LA LETTRE DU NOTAIRE

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE EN ADAPTANT VOTRE RÉGIME MATRIMONIAL !

Si vous souhaitez garantir une protection optimale à votre conjoint et à vos enfants, il est peut-être nécessaire d'adapter votre régime matrimonial, et prendre conseil auprès de votre notaire.

La procédure a été simplifiée, et celui-ci peut vous conseiller pour adopter la meilleure solution, quel que soit votre âge, et notamment pour rééquilibrer votre patrimoine.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'apport d'un bien immobilier à la communauté est soumis à la taxe de publicité foncière calculée sur la valeur du bien apporté (0,715 % de cette valeur).

Par conséquent, si votre bien est évalué 500.000 €, il faudra vous acquitter d'un impôt d'un montant de 3.575 euros.

Aménager votre régime matrimonial est certes générateur d'impôts, mais cela présente surtout d'autres intérêts, que cela soit à la fin de votre activité professionnelle ou lorsqu'il est nécessaire de prévoir la transmission de vos biens à vos enfants.



N'hésitez pas à venir consulter votre notaire pour des conseils précis adaptés à votre situation familiale. Il est le mieux placé pour vous renseigner !

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous !

Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@paris.notaires.fr

De nombreux aménagements sont possible, soit en prévoyant une répartition des biens communs entre les époux, soit en faisant du conjoint survivant l'unique propriétaire d'un bien commun.

Il est aussi possible d'exclure certains biens de la communauté. Les revenus des biens propres (revenus locatifs par exemple) sont en principe communs, mais il est envisageable de les exclure par une clause figurant dans un acte constatant le changement de votre régime matrimonial.

Vous pouvez aussi souhaiter vous diriger vers l'adoption d'un régime matrimonial de communauté universelle, qui permet au conjoint survivant de recueillir l'intégralité du patrimoine du couple au décès du premier des époux.

Cette solution n'est toutefois plus véritablement conseillée pour les couples ayant des enfants, car elle alourdit leurs droits de succession au décès du survivant.

Ces derniers perdent en effet le bénéfice de l'abattement fiscal de 100.000 euros compte tenu de l'absence de succession au premier décès (le conjoint survivant recueillant tout le patrimoine).

Elle reste pour autant très protectrice pour les couples sans enfants qui souhaitent écarter leurs parents de la succession.

ABEILLES

CONTINUONS À PROTÉGER NOS ABEILLES !

Le rucher de Saint-Mandé "Au bon miel" a été mis en place il y a 13 ans, en partenariat avec l'UNAF* dans le cadre du programme Abeille Sentinelle de l'Environnement.

Rencontre avec Dominique Cena, apiculteur et gardien du rucher.

Comment vont nos butineuses saint-mandéennes ?

« Elles vont très bien ! C'est en partie, grâce à la politique de la municipalité qui a su mettre à disposition la ressource nécessaire à l'ensemble des insectes pollinisateurs, tant en quantité qu'en qualité, tout au long de l'année et grâce à une réelle sensibilisation auprès des citoyens, petits et grands, qui porte ses fruits. Nous ne pouvons que nous en réjouir car l'abeille est un très bon indicateur de la qualité du milieu dans lequel elle évolue, d'où le nom de notre programme Abeille Sentinelle de l'Environnement. Donc, si elles vont bien, c'est que la qualité de notre environnement est bonne ».

Les abeilles sont-elles en danger ?

« On constate tous que notre climat est déréglé : trop chaud, trop froid, trop de pluie, des canicules... Les floraisons et les saisons étant de moins en moins en phase, ça a un impact direct sur les abeilles qui ont du mal à trouver de la nourriture. En milieu urbain et particulièrement à Saint-Mandé, une réflexion commune permanente est menée sur le choix des espèces plantées et grâce à cela, le rucher a largement de quoi faire, les récoltes de miel en témoignent ! Le frelon asiatique est, par contre, un prédateur dont on se serait bien passé et nous devons nous organiser pour lutter contre ce fléau ».

Quelles sont les actions de sensibilisation ?

« En juin, j'étais à l'accueil de loisirs Germaine et Émilie Tillion avec une soixantaine d'enfants. C'est toujours un moment de pur bonheur et de découverte pour eux. Les questions fusent : Où il est le roi ? A quoi sert la fumée ? À venir, la récolte du miel lors de la fête de l'Automne, le 11 septembre, des interventions dans les écoles et le projet d'organiser des rencontres intergénérationnelles autour de l'abeille ».

Comment s'annonce la récolte à venir ?

« À ce jour**, les abeilles n'ont pas encore fait "murer" le miel. Rendez-vous le 11 septembre pour le savoir ! ».

POUR EN SAVOIR PLUS

www.abeillesentinelle.net/presse/actualites/le-bruit-de-la-ruche-les-idees-recues-sur-l-apiculture

www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/unaf-guide_pratique_frelon2021.pdf

*Union Nationale de l'Apiculture Française

**21 juillet





© C. Cattier

JE VEUX VOIR

COURS D'HISTOIRE DE L'ART

Dès le 5 octobre, Éric Parmentier vous invite à pousser la porte du monde de l'art grâce au cycle de conférences qu'il animera à Saint-Mandé.

Je veux voir est le nom de la structure créée par cet historien de l'art, diplômé de l'École du Louvre. Un cursus qui est le cadre pour exercer son métier : transmettre sa connaissance de l'art et en faire un levier d'éveil pour tous.

Conférencier, il intervient dans les musées, les médiathèques, les universités populaires... Il enseigne aussi dans une école qui forme à la restauration de tableaux « C'est passionnant de plonger dans les secrets de la matière ! » dit-il.

L'EXPÉRIENCE DU REGARD

« Je suis rentré dans un musée tardivement, j'avais une vingtaine d'années, je n'ai pas eu véritablement de déclic mais je voulais comprendre ce que les artistes avaient en tête, et au fil de mes recherches, l'envie d'en savoir toujours plus ne m'a plus quitté » explique-t-il. Je veux voir exprime cette volonté de décrypter, de révéler, en donnant à la perception un nouvel élan et une nouvelle intensité. « On est tous à même d'apprécier une œuvre mais le regard peut s'éduquer, s'affiner et j'aime donner les clés de compréhension pour que chacun puisse la goûter pleinement... » explique-t-il.

UNE INITIATION À L'HISTOIRE DE L'ART

« Comprendre une œuvre, la faire parler, c'est la replacer dans son contexte en convoquant toutes sortes de disciplines : l'histoire et l'esthétique bien sûr, mais

aussi la science, la philosophie, la littérature... Mon but est de faire entrer mes auditeurs dans le secret de l'atelier de l'artiste et ainsi rendre l'histoire de l'art vivante » dit-il.

DE LA PRÉHISTOIRE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Conçu sur trois ans, le programme des conférences dresse un panorama complet de l'histoire de l'art occidental, de la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine, avec des ouvertures sur les arts extra-occidentaux.

Le premier cycle de 20 séances est programmé d'octobre 2021 à juin 2022. Il couvre la période allant de l'art préhistorique jusqu'aux Carolingiens en passant par les arts de la Chine et du Japon.

Les séances, d'une heure trente, ont lieu le mardi à 19h30 à Cresco et sont ouvertes à tous. Indépendantes les unes des autres, elles peuvent se prendre à l'unité (14 € / réduit 9 €), Éric prenant soin, à chaque fois, de remettre le sujet en perspective.

Autre nouveauté à partir de la rentrée : des visites "VIP" en petits groupes au Louvre, au Petit Palais... tout au long de l'année. À déguster sans modération !

Programme, tarifs et inscriptions :

www.jeveuxvoir.net

Tél. 01 71 36 81 16 ou contactjvv@gmail.com

Youtube : Je veux voir !



COURS DE DANSE AU CONSERVATOIRE

Êtes-vous danse classique ou modern jazz ? Dans les deux cas, Sabine Raynaud et Cécile Renard, les professeurs du Conservatoire Robert Lamoureux vous invitent à faire le premier pas...

LA DANSE DÈS 5 ANS

« *Le premier cycle est une orientation esthétique jazz ou classique* » indique Cécile Renard, professeur de danse classique, autrement dit, une initiation aux fondamentaux de la danse : la concentration, l'écoute, la coordination, la relation à l'autre, à l'espace et à la musique... « *L'enfant expérimente le mouvement dansé de façon globale et dynamique sans que soient développés une technique ou un style chorégraphique spécifique* » précise Sabine Raynaud, sa collègue de modern jazz. Les enfants sont accueillis dès 5 ans. Le choix du cursus technique (cycle 1) intervient à partir du CE2. Le cycle 2 permet d'affiner le savoir-faire technique tout en privilégiant l'interprétation et la créativité des élèves.

DANSE CLASSIQUE

À Saint-Mandé, les cours n'ont pas vocation à former des petits rats de l'Opéra mais « *les élèves peuvent vivre une expérience comme les professionnels* » précise Madame Cécile Renard grâce à la possibilité qui leur est donnée de se produire sur scène : à l'auditorium, lors de divers événements et sur la scène Watteau à Nogent. « *Mon rôle est aussi de détecter le potentiel d'un élève et de l'orienter vers des structures adaptées* ». « *J'ai la chance de garder mes élèves au moins deux cycles. Certaines sont restées plus de 10 ans ! Et il y a aussi des adultes qui reviennent* » dit-elle avec fierté.

MODERN JAZZ

« *La plupart du temps, nos élèves savent très bien ce qu'ils ou elles veulent faire, on le sent dans les cours* » explique Sabine. « *Nous avons la chance d'avoir un département de musique jazz au Conservatoire. Les musiciens visitent le répertoire des standards du jazz et le rendent accessible. Le modern jazz a un rapport très rythmique à la musique. Mon but est de nourrir la motivation de mes danseurs (euses). J'ai ce devoir de les amener le plus loin possible. L'examen de 2^e cycle a lieu à l'âge de 15 ans. L'évaluation se fait sur leurs compétences techniques mais aussi sur leur capacité à composer une chorégraphie en totale impro. Il faut du temps et de la maturité pour cela* » précise-t-elle.

Nouveau en septembre : un cours de barre au sol le jeudi à la pause déjeuner pour adultes.

Au programme : les exercices d'échauffement effectués par les danseuses à la barre transposés au sol.

Objectifs : souplesse et renforcement musculaire (abdos, dos) en cherchant la fluidité, la respiration. Ce n'est pas du fitness mais une recherche de bien-être.

CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX

11, RUE DE BÉRULLE

TÉL. 01 41 74 03 02 OU INFO-CONSERVATOIRE@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR

CULTURE ET PATRIMOINE

LANCEMENT DE LA SAISON 2021-22 AVEC SON SPECTACLE D'OUVERTURE POUR TOUS* !

La saison qui s'ouvre a pour thème : l'émotion... Venez la vivre samedi 18 septembre grâce à la très large palette artistique qui vous est proposée autour de la musique, du théâtre, des créations, des expositions, des conférences, des spectacles jeune public... et vibrons ensemble !



Depuis son ouverture en 2019, Cresco est une fabrique où les arts se rencontrent et se côtoient avec le désir permanent de favoriser la création, l'émergence, l'échange... C'est un lieu vivant qui transforme les projets en émotions et ce sont toutes ces émotions que les artistes ont hâte de partager avec vous...

UN PROGRAMME HAUT EN COULEUR

Théâtre, spectacles jeune public, créations, expositions, conférences, concerts... La saison culturelle 2021/2022 démarre en fanfare, une manière de rattraper le temps perdu, le temps du vivre ensemble, le temps du partage et de l'émotion. Certains rendez-vous n'ayant pu avoir lieu l'an

dernier, ils sont reprogrammés cette année, tel le *Saint-Mandé Classic Jazz Festival* ou *Le Cid*, *La souricière*, *La machine de Turing*, *le Horla*... D'autres, tout nouveaux, sont à découvrir et à réserver très vite.

ABONNEMENTS ET ACHATS DE PLACES

Dès 14h, samedi 18 septembre, il sera possible d'effectuer vos réservations. Plusieurs formules s'offrent à vous : l'achat à l'unité avec quatre tarifs selon les spectacles choisis en tarif plein ou réduit ainsi que trois types d'abonnements : *Pluriel*, *Émergence* et *VO* ayant chacun des caractéristiques et des avantages au plus proche de vos envies et besoins.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

18h30 : Vernissage de l'exposition *Order in Disorder* du street artiste Cosmos.

19h : Présentation de saison suivie du spectacle d'ouverture *Identity* par la Compagnie Outsider

Entrée libre sur réservation par mail infoscresco@mairie-saint-mande.fr

CRESKO - AUDITORIUM • 4 AVENUE PASTEUR • TÉL. 01 46 82 85 00

ABONNEMENTS OU ACHATS DE PLACES : DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H À 19H (CB, CHÈQUE OU ESPÈCES) ET SUR LE SITE WWW.SAINTMANDE.FR



JEU DU PATRIMOINE ÉDITION 2021

Saint-Mandé au féminin

La Ville organise, du **18 septembre au 2 octobre 2021**, un jeu concours intitulé "Saint-Mandé au féminin" mettant à l'épreuve vos talents d'observation et de connaissance de votre ville...

POUR PARTICIPER, RENDEZ-VOUS EN MAIRIE OU À CRESKO AFIN DE RETIRER UN BULLETIN DE JEU.

*entrée libre sur réservation



Photo de famille en août 1937 avec le père de Jean Bertaud.

JEAN BERTAUD (1898-1987) UN VISIONNAIRE POUR SAINT-MANDÉ

Maire pendant plus de 40 ans, Jean Bertaud était un homme courageux, engagé et un visionnaire pour Saint-Mandé.

L'ENFANCE, LES ÉTUDES

Il naît le 9 septembre 1898 à Nîmes (Gard) et passe une enfance heureuse aux côtés de ses parents et de son frère, dans une maison acquise en 1904 par son père, à Castries, un village près de Montpellier. Après ses études au collège de l'Assomption à Nîmes, il obtient le baccalauréat. La guerre étant déclarée, il s'engage dans l'armée en 1916 et est affecté au service des transmissions. Plusieurs missions à risques lui valent la Croix de guerre 14/18. Démobilisé en 1921 avec le grade de maréchal des Logis, il reprend ses études et obtient une licence en droit à la faculté de Montpellier

puis intègre le PLM (ancêtre de la SNCF). Il est muté à Paris en 1925 au service des installations fixes puis à la sécurité ferroviaire en 1938.

SA VIE DE FAMILLE

En août 1924, il épouse une nimoise, Renée Gibelin, avec laquelle il a deux enfants : Jeanine en 1930 et Pierre en 1934. C'est à cette période qu'il s'installe à Saint-Mandé, d'abord au 28 rue Allard puis au 8 de la même rue où il demeure jusqu'à son décès.

« Mon père était juste, sévère quand il le fallait, et il jouait souvent avec nous. Il aimait les livres, surtout les auteurs méridionaux, les caricatures aussi. Il avait d'ailleurs un

bon coup de crayon. En fait, il avait un esprit taquin... parfois caustique ! Il était aussi passionné par les courses de taureaux auxquelles il avait lui-même participé, pas la corrida, non, la course camarguaise qui consiste pour un razzeteur à décrocher une cocarde attachée entre les cornes du taureau » se souvient Pierre.

UN ENGAGEMENT PATRIOTIQUE SANS FAILLE

Lorsque la seconde Guerre mondiale éclate, il est maintenu en service à la SNCF et participe clandestinement, avec le mouvement Résistance Fer, à des actions de sabotages en Bretagne. Il est à l'origine, avec le commandant Coste, entre autres, du mouvement de résistance de Saint-Mandé, organisant dans son appartement les réunions où se préparait la libération de notre commune. A l'issue de la guerre, il est décoré de la Croix de guerre et de la médaille de la France libérée.

LES DÉBUTS EN POLITIQUE

Au titre des Croix de Feu, il s'engage en politique et est élu conseiller municipal en 1935. Le 17 mai 1945, il devient maire de Saint-Mandé et le reste près de 40 ans (la plus longue série de mandatures dans l'histoire de Saint-Mandé) avant de passer les rênes à Robert-André Vivien en 1983.

Sénateur de la Seine puis du Val-de-Marne de 1948 à 1977, il décide, à cette date de ne pas se représenter. Il occupe de nombreuses fonctions : conseiller régional d'Ile-de-France en tant que représentant du Sénat, premier Vice-président des maires de l'agglomération parisienne... Il est aussi membre puis président de la Commission des affaires économiques du Sénat. Parlementaire très actif, Jean Bertaud se mobilise entre autres, sur la titularisation des instituteurs et les constructions scolaires, l'enseignement du code de la route aux enfants, les infractions à la police des chemins de fer... Il participe aussi à de grands débats comme les atteintes à la sûreté extérieure de l'État (1950), l'amnistie (1953), la réforme fiscale (1954) et la politique algérienne du gouvernement (1956).

SA VISION ET SON ACTION POUR SAINT-MANDÉ

Tout en investissant pour doter "sa" ville des équipements nécessaires, il a le souci de ne pas l'engager dans des dépenses inconsidérées. « *Mon père souhaitait moderniser la commune et en faire une ville où il fait bon vivre, tout en restant dans les limites financières imposées par l'après-guerre. Il gérait les finances de la Ville comme les siennes, en bon père de famille, pour reprendre une expression qui lui était chère* » confirme Pierre. « *Il était à l'écoute de ses administrés dont il se sentait très proche* ». Sa première préoccupation est celle de l'enseignement. Les cantines



Jean Bertaud dans son bureau en mars 1962

scolaires font aussi l'objet de toute son attention. Parmi les réalisations de Jean Bertaud et des conseils municipaux qu'il a dirigés : la construction du groupe scolaire Charles Digeon, celle du Centre sportif puis du Centre culturel, la restauration de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le soutien apporté à l'implantation de la crèche rue de Bérulle, la construction du Centre Pierre Cochereau, et surtout, la complète rénovation du Quartier Nord (*lire Saint-Mandé Mag n° 255 – Avril 2021*). Amélioration de la voirie, modernisation de l'éclairage public, construction de l'école de la Tourelle en sont les témoignages comme l'immeuble du 19 avenue Joffre (actuel Centre Jean Bertaud), inauguré en 1984 qui a permis de reloger des personnes âgées expropriées de leur logement très vétuste, et dont plusieurs salles étaient réservées aux associations pour leurs activités. C'est également à Jean Bertaud que nous devons les jumelages, dont le premier a été scellé en 1955 avec la ville anglaise de Chingford.

DE 1983 À 1987

Durant ces quatre années, Jean Bertaud continue de participer à des activités communales. Il les consacre aussi à ses quatre petits-enfants qu'il emmène, avec son épouse, tantôt dans leur maison de Boutigny-sur-Essonne, tantôt dans celle de Castries où il bricole et s'adonne à la peinture. Le 9 mars 1987, il décède chez lui, rue Allard, à l'âge de 89 ans. Saint-Mandé perd un homme qui toute sa vie a voulu embellir "sa" ville toujours davantage... et il l'a fait. Il est inhumé dans le cimetière sud de Saint-Mandé.

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

LA SÉLECTION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE AUTOUR DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ALGUES VERTES - L'HISTOIRE INTERDITE

Inès Léraud et Pierre Van Hove



ÉDITIONS DELCOURT

La Bretagne, ses crêpes, ses plages, son océan... et le fléau des algues vertes ! Sous la forme d'une BD reportage, Inès Léraud et Pierre Van Hove nous

narrent l'histoire d'un scandale sanitaire qu'ont tenté d'étouffer les politiques et les industriels de l'agroalimentaire. Un ouvrage salutaire aux révélations stupéfiantes après le décès de 40 animaux et de 3 hommes.

MANIFESTE POUR LA SAISONNALITÉ

Véronique Chapacou



ÉDITIONS DE L'ÉPURE, COLLECTION HORS COLLECTION

À travers ce court manifeste, l'auteur culinaire et militante Véronique Chapacou, du "manger bon et manger bien", nous éclaire sur la façon

dont nos choix alimentaires conditionnent notre santé ainsi que celle de notre planète. Afin de redécouvrir le plaisir de savourer le meilleur de chaque saison, de reprendre le contrôle de notre alimentation, de prendre les bonnes décisions... pour demain.

NUL HOMME N'EST UNE ÎLE

Dominique Marchais



Des agriculteurs de la coopérative le Galline Felici en Sicile aux architectes, artisans et élus des Alpes suisses... Nul Homme n'est une île est un voyage en Europe, de la Méditerranée

aux Alpes, où l'on découvre des hommes et des femmes qui travaillent à faire vivre localement l'esprit de la démocratie et à produire le paysage du bon gouvernement.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois

LA TARTE AUX MIRABELLES ET AUX AMANDES EFFILÉES

Pour 4 personnes
(moule 27 cm x 6 cm)

Ingrédients

1,5 kg de mirabelles
100 g de beurre fondu
50 g d'amandes effilées
1 pâte feuilletée
100 g de poudre d'amandes
100 g de sucre en poudre
1 œuf

Préparation : 15 minutes

Cuisson : 30 minutes

Facile

1. Préchauffez le four à 200 ° (thermostat 6-7)
2. Dans un saladier, fouettez ensemble le beurre fondu et l'œuf. Incorporez ensuite la poudre d'amandes et le sucre en poudre. Mélangez jusqu'à l'obtention d'une crème d'amandes bien lisse.
3. Lavez puis coupez les mirabelles en deux pour les dénoyauter.
4. Dans un moule à tarte, étalez la pâte feuilletée et piquez-la avec une fourchette. Versez la crème d'amandes puis disposez les demi-mirabelles par-dessus. Saupoudrez ensuite les amandes effilées sur le tout.
5. Enfournez votre tarte pour 30 minutes à 200°. À la fin de la cuisson, la tarte doit être légèrement dorée.
6. Servez tiède ou froide.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION : "ÇA SE CORSE".

C'est du mot "corps" que le verbe "corser" est apparu au milieu du XVI^e siècle pour dire "prendre à bras le corps". Puis, après avoir été un peu oublié, ce verbe est revenu en usage au XIX^e siècle, mais basé cette fois sur un autre sens du mot "corps", la consistance, qui au figuré, est devenu l'intensité ou la force, signification qui nous intéresse ici. Quelque chose qui est corsé, c'est quelque chose d'intense, de fort, de piquant comme un vin ou un assaisonnement... C'est ainsi que lorsqu'on dit d'une chose qu'elle "se corse", c'est qu'elle devient plus forte, plus intense et, par extension, plus compliquée (la difficulté devient plus forte).



FÊTE DE L'AUTOMNE

À 10H : Récolte du miel.

Ouverture du rucher "Au bon miel".
Présentation et dégustation avec
l'apiculteur.

DE 8H À 19H : Vide-grenier du Lions Club Paris Belleville Menilmontant.

Venez flâner et chiner...

Avenues de Paris, du Général de Gaulle,
Victor Hugo et Gallieni – Place du Général
Leclerc et rue du Talus du Cours.

**Pour réserver un stand (réservé aux
Saint-Mandéens) : pbm75020@gmail.
com ou au 06 07 72 58 58.**

DE 10H À 18H : Fête de la Pomme.

Pressage de pommes à l'ancienne,
dégustations de produits du terroir,
animations culinaires "Cuisine et Santé"
avec un Chef et une diététicienne,
exposition des Croqueurs de pommes
d'Ile-de-France...

Pour les enfants : un atelier cuisine,
un manège "Le tour du monde en ballon"
avec musiciens costumés, un circuit de
véhicules à pédales, des jeux en bois,
un mini-club d'échecs...

Pour grignoter : les primeurs saint-
mandéens, un food truck de friandises,
les producteurs de pruneaux d'Agen, de
confitures maison et de pain d'épices
artisanal...

Dans les rues : une musicienne et son
orgue de barbarie, une diligence.

À PARTIR DE 16H : Distribution de pommes bio.

**MANIFESTATION NON SOUMISE
AU PASS SANITAIRE**

PLUS D'INFOS SUR LE SITE
DE LA VILLE SAINTMANDE.FR

Samedi 11 septembre
Val de Gaulle piéton – 10h/18h

PORT DU
MASQUE
OBLIGATOIRE

SAINT-MANDÉ
CRUCIO ET FLORESCO

FÊTE DE
L'AUTOMNE

SAMEDI
11 SEPT.
2021
DE 10H À 18H
PLACE CHARLES DIGEON
& VAL DE GAULLE

AU PROGRAMME :
FÊTE DU MIEL - FÊTE DES JARDINS - FÊTE DE LA POMME - VIDE-GRENIER (ORGANISÉ PAR LE LIONS CLUB)
ANIMATIONS POUR LES ENFANTS - AMBIANCE MUSICALE - FOOD TRUCK...

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Calendrier des journées d'estimations

par Énora ALIX, Commissaire-Preneur
Uniquement sur rendez-vous

Les mercredis

22 et 29 septembre

6 et 13 octobre

3 et 17 novembre

1 et 15 décembre



Sterlé
Broche oiseau
Adjugé 22 500 €



Carl Fabergé
boîte en argent
Adjugé 22 500 €



Pendule à l'éléphant
Adjugé 37 700 €



Chine XVIIIème
Adjugé 117 000 €



Rembrandt BUGATTI (1884 - 1916)
«Flamand en marche»
Adjugé 96 200 €

Renseignements et rendez vous

Énora Alix
06 58 37 94 70 — eaix@millon.com

Lieu

La Petite Charpente
16 rue Plisson - 94 160 Saint Mandé

www.millon.com



LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

Le 21 septembre : Journée mondiale Alzheimer

Initiée par France Alzheimer en 1994, cette journée a pour but de sensibiliser le grand public et les pouvoirs publics aux problématiques rencontrées par les malades et leur famille ainsi qu'à lever des fonds pour faire avancer la recherche médicale et une meilleure prise en charge.

900 000 PERSONNES TOUCHÉES EN FRANCE

Pathologie neurodégénérative, Alzheimer est la maladie la plus fréquente chez le sujet âgé. Elle touche près de 900 000 personnes en France, généralement à partir de 65 ans. Chaque année, 200 000 nouveaux diagnostics sont posés. L'allongement de la durée de vie est une des raisons qui expliquent l'augmentation du nombre de personnes concernées par cette pathologie. D'ailleurs, deux fois plus de femmes sont atteintes en raison, entre autres, de leur espérance de vie plus longue.

LES SYMPTÔMES

La perte de mémoire est souvent le premier symptôme qui permet d'orienter le diagnostic. Ensuite, surviennent

des troubles de l'orientation spatio-temporelle, puis progressivement du langage (*aphasie*), de l'écriture (*dysorthographe*), du mouvement (*apraxie*), du comportement, de l'humeur (*anxiété, dépression, irritabilité*) et du sommeil. À noter qu'à Saint-Mandé, les deux EHPAD (Résidence Lanmodez et la Seigneurie) disposent d'une unité Alzheimer en capacité de prendre en charge les malades.

FAITES UN DON !

"Un événement qui nous rassemble, un geste qui nous ressemble !" est le thème de cette édition 2021. Il s'agira d'un temps fort pour les malades, aidants, bénévoles autour d'un objectif commun : se battre et mieux vivre la maladie. Pour participer à cette journée, vous pouvez faire un don en vous rendant sur le site de France Alzheimer et vous pouvez aussi décider de devenir bénévole.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :
FRANCE ALZHEIMER 94
www.francealzheimer.org/valdemarne / TÉL. 01 48 72 87 82

Les rendez-vous de la

MAISON
de la famille

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Éveil corporel/motricité

Avec Stéphanie Brieu,
psychomotricienne.
Enfants de 3 à 8 mois et
de 9 à 18 mois.

**Samedi 18 septembre
de 10h à 11h30**

VISIO-CONFÉRENCE

**Comment accompagner
mon enfant dans les
changements de vie
(école, séparation, divorce,
recomposition familiale,
deuil, déménagement...)**

Avec Guillemette Redier-Gaigneux,
psychopédagogue, formatrice



qualifiée discipline positive.
**Samedi 18 septembre de
10h à 11h30**

MAISON DE LA FAMILLE
8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
*SUR RENDEZ-VOUS AU
01 49 57 91 46 (97 24) OU PAR
MAIL : MAISON-DE-LA-FAMILLE@
MAIRIE-SAINT-MANDE.FR



VILLA
ALEGRIA

SAINT-MANDÉ

54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT



NOUVELLE RÉALISATION

RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 45 APPARTEMENTS À LA VENTE
DU STUDIO AU 5 PIÈCES⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Une co-promotion

Provini
Promoteur - Constructeur

eliasun.
building together

Contactez-nous dès maintenant au

01 49 57 20 20

RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

La Passerelle de Saint-Mandé

EN SEPTEMBRE

SAMEDI 4

10h à 17h
Journée des associations
(place de la Mairie – stand LA PASSERELLE)

LUNDI 6

15h
Vues de ma fenêtre
(dessins commentés par Dominique Picard)

Atelier découpage

MARDI 7

10h
Randonnée pédestre

MERCREDI 8

12h30
Table d'hôtes
O P'TIT MARCHÉ

JEUDI 9

9h45 et 11h
Initiation au yoga

VENDREDI 10

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

LUNDI 13

15h
Portraits de femmes singulières
(exposé)

Atelier découpage

chroniques par Catherine Blanchard
16h
Jeux en présentiel

MARDI 14

15h

Club photos : le portrait

MERCREDI 15

10h

Balade à vélo

VENDREDI 17

15h

Équilibre et orientation

LUNDI 20

15h

Rue de l'Alouette

(lecture de ses

duplicate / Jeux

19h30

Tournois de tarot

LUNDI 27

15h

Club littéraire :

Joseph de Marie-

Hélène Lafon

16h

Petit bac

MARDI 28

10h

Marche douce +

pique-nique au

Parc floral

(entrée 2 € 50)

MERCREDI 29

13h30

Sur les pavés

de mai 68

Sortie commentée dans

Paris

JEUDI 30

9h45 et 11h

Initiation au yoga

Plus de détails

sur www.

passerelle94160.fr

Contact adhésion

06 81 97 58 73

LA SAINT-MANDÉENNE NATATION



De gauche à droite : Thibault, Le Lann, Jérémy Stravius, Ninon Norca, Clara Faulcon et Anaïs Loulergue.



Quatre nageurs du groupe Élite ont retrouvé, fin juin, les bassins de compétitions : à Paris pour le Championnat

Régional et à Caen pour le Meeting de la Liberté.

Temps forts : la belle rencontre avec Jérémy Stravius, champion Olympique français et le titre de vice-championne régionale d'Anaïs au 50 NL catégorie 16 et 17 ans.

Bravo pour les performances réalisées !

100% KRAV MAGA

Reprise des cours de Krav Maga (self défense) pour adultes, enfants et adolescents

COURS ADULTES

Hommes et Femmes (à partir de 15 ans révolus)

Lundi : 18h30/20h

Mercredi : 20h30/22h

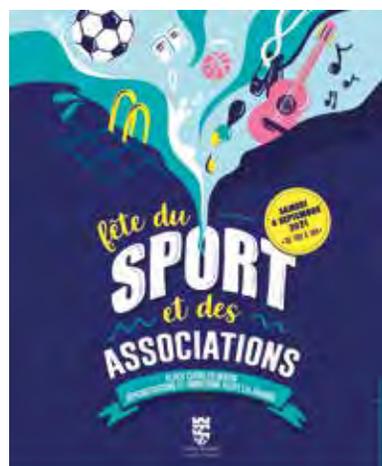
Jeudi : 19h/20h30

COURS ENFANTS et ADOLESCENTS

Mardi : 18h/19h (7 à 10 ans)

Mardi : 19h/20h (11 ans à 14 ans).

1^{er} cours d'essai gratuit sans engagement
Salle Omnisports 10, rue Mongenot



Fête du Sport et des associations

Démonstrations sportives et animations le samedi 4 septembre toute la journée.

Envie de pratiquer le foot ? la danse ? l'aïkido ? la capoeira ? le hand ? le basket ? la boxe ? la natation ? et bien d'autres encore...

Venez à la rencontre des associations saint-mandéennes et inscrivez-vous pour la saison à venir !

N'hésitez pas non plus à proposer vos services pour devenir bénévole !

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous vous souhaitons tout d'abord une bonne rentrée 2021 et nous espérons qu'elle se déroulera au mieux pour vous et vos proches.

La situation sanitaire est toujours fragile. Le 12 juillet dernier, Emmanuel Macron, le Président de la République, a annoncé la mise en place du pass sanitaire et a, en parallèle, incité les Français à se faire vacciner. Depuis, la vaccination s'est accélérée et il faut continuer nos efforts pour tenter de parvenir à l'immunité collective. Les efforts qui sont demandés aux Français sont importants mais ils nous préservent de la reprise des formes graves de l'épidémie.

La rentrée, c'est avant tout la rentrée scolaire. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale a tout mis en œuvre pour que celle-ci se passe le plus "normalement" possible. Nous espérons que les jeunes Saint-Mandéens pourront profiter pleinement de leur année scolaire malgré le port du masque et les aménagements imposés par les circonstances particulières que nous traversons.

La rentrée, c'est aussi la rentrée des associations. Après le forum des associations, la ville doit continuer à accompagner et amplifier le soutien aux associations, indispensable à la vitalité de Saint-Mandé.

Proposition - La ville de Saint-Mandé a décidé de se constituer une réserve financière de 12 millions d'euros à la fin du mandat. Elle a même souscrit un emprunt par anticipation pour compléter cette réserve financière. Aujourd'hui, cette réserve n'est affectée à aucun projet d'envergure. Et le conseil municipal n'a été saisi d'aucune délibération sur l'utilisation de ces crédits.

Face au refus du maire de baisser les taux de taxe foncière, il est donc temps de proposer un projet pour mobiliser ces 12 millions d'euros. C'est pourquoi nous proposons de financer la couverture des voies du RER A sur le budget municipal. Le débat est lancé !

Enfin, nous demandons à nouveau une gestion plus transparente de la ville et nous constatons que les élus d'opposition sont systématiquement écartés des décisions importantes de la ville. Ainsi, ni la commission d'appel d'offre ni le conseil municipal n'ont été consultés lors de la procédure d'attribution du marché de la cantine scolaire. Dans le cadre d'un marché adapté, le maire de Saint-Mandé a signé seul dans son bureau ce marché d'un montant de 200 000 euros par an sans aucune consultation ni information des élus municipaux. Autre exemple : des travaux ont été entrepris sur le secteur Nord sans aucune concertation et sans aucun vote. Nous le déplorons et nous demandons une gestion plus ouverte.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, sur les réseaux sociaux et dans nos terrasses de cafés ouvertes grâce au pass sanitaire !

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Plus haut, plus vite, plus fort !

Plus haut : dômes de chaleur et températures record

Ce n'est pas parce que nous avons passé l'été en polaire et en ciré que le monde n'est pas en surchauffe. Juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais observé avec des

records de température un peu partout dans le monde : 54,4 degrés Celsius en Californie, 50,3° C en Tunisie, 49,6° C au Canada, 49,1° C en Turquie, 48,8° C en Sicile **et 34° C au-delà du cercle polaire.**

Les phénomènes de dômes de chaleur ont été suivis d'incendies géants dont certains ne sont toujours pas maîtrisés. **Asséchés par les canicules et la sécheresse, les hectares de forêts flambent** : 15 millions en Sibérie, 500 000 en Californie, 100 000 en Grèce et autant en Turquie.

Avec les incendies, des espèces animales sont menacées d'extinction : lynx du désert en Turquie, ours brun et wapiti en Russie, le plus grand cerf d'Europe en Grèce, une des dernières tortues terrestres d'Europe dans le Var.

Plus vite : le climat se dérègle et surtout dans les cercles polaires

Le rapport du GIEC l'indique : chacune des 4 dernières décennies a été successivement la plus chaude enregistrée depuis 1850, et le **rythme actuel de réchauffement est le plus rapide depuis au moins 2 000 ans.**

L'Arctique se réchauffe plus vite que le reste de la planète. Depuis 1971, la température moyenne y a grimpé de 3,1° C quand la planète se réchauffait de 1° C, causant une fonte des glaces accélérée.

Tout s'emballe depuis le début de l'ère industrielle et le volume de CO2 dans l'air est aujourd'hui à un niveau jamais atteint depuis deux millions d'années.

Plus fort : l'impact des accidents climatiques sur nos vies

Du fait de ce réchauffement, nous devons nous attendre à subir des canicules plus intenses, des tempêtes plus violentes, des inondations plus fortes, des sécheresses plus longues dans les prochaines années, selon le GIEC.

Les évènements de l'été 2021 donnent déjà un aperçu de ces phénomènes extrêmes, particulièrement difficiles à maîtriser.

Les vagues de chaleur sont meurtrières (70 000 morts en Europe en 2003), les inondations dévastatrices (200 morts en Allemagne en 2021 et un coût estimé à 30 milliards d'euros), les sécheresses causes de famine et de flux migratoires toujours plus importants.

Nous pouvons encore agir

En réduisant à zéro les émissions nettes de CO2, le réchauffement peut être stoppé. Mais nous devons le faire avant le milieu du siècle. Et chaque dixième de degré évité compte.

S'il faut agir aux niveaux national et international, l'échelon local importe beaucoup. Or, la mairie de Saint-Mandé n'a pas, à ce jour, pris la mesure de l'urgence climatique, se contentant de mesures purement cosmétiques (installation de brumisateurs, plantes en pot, bandes cyclables matérialisées par de la peinture...) sans s'attaquer aux problèmes de fond.

Agissez, rejoignez-vous !

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



Soyez actrices et acteurs de votre ville !

Lors des élections municipales, je défendais avec la liste "Ensemble, réinventons Saint-Mandé", l'idée d'une "démocratie locale en action". Elle était la clef de voûte de notre programme et semblait avoir aussi sa place dans le programme des autres listes.

Mais à bien y regarder, la démocratie locale est finalement le parent pauvre de ce début de mandature à Saint-Mandé, avec l'absence de conseils de quartier et de budget participatif (Et la crise du Covid 19 ne peut plus servir d'excuse...)

La consultation citoyenne sur la collecte des ordures ménagères a certes été positive en permettant aux Saint-Mandéens de s'exprimer sur un sujet sensible pour la collectivité. Et cette consultation a débouché sur une

redéfinition des heures de passage dont il faudra faire le bilan à l'usage.

A l'inverse, le sondage relatif au réaménagement de Saint-Mandé nord n'était pas à la hauteur du projet de rénovation de tout un quartier et ne pouvait être un aboutissement. Pour avoir habité dans ce quartier, tenu une réunion citoyenne et consulté de nombreux riverains, je sais que les attentes sont très importantes et méritaient d'être approfondies.

On ne peut donc que s'étonner du "Place maintenant à l'action !" lancé dans le journal municipal de juillet-août, sans que le plan d'ensemble défini à la suite de cette consultation ait été présenté en réunion publique... Pour ma part, je plaide pour qu'à côté des services techniques et des élus de la ville, des comités de quartier puissent avoir voix au chapitre dans les évolutions de la ville.

La démocratie locale vaut mieux que le simple choix d'un modèle de poubelle...

Mais il n'est pas forcément nécessaire d'attendre l'initiative de la Mairie pour agir concrètement pour sa ville. Je partage ici une expérience citoyenne que j'ai menée au mois de juillet. A l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue de l'épinette, les plantations s'étaient épanouies au point de masquer la visibilité pour la traversée des piétons et d'obliger les cyclistes à se déporter sur la voie de circulation automobile. Je m'étonnais que la ville n'intervienne pas face à la dangerosité... Il m'a suffi de quelques secondes pour faire un signalement dans l'application "Saint-Mandé" et recevoir un accusé de réception d'intervention des services en charge des végétaux.

Le journal municipal serait bien avisé de faire la promotion de cette fonctionnalité citoyenne car oui, clairement, je suis pour un modèle participatif et non pas contemplatif !

Par le biais de cette tribune, je demande également à M. le Maire de définir dès la rentrée, les contours des conseils de quartier et un budget participatif comme il en avait pris l'engagement dans son programme.

Comme je le disais en préambule "Soyons actrices et acteurs de notre ville !"

Luc Alonso

alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Réaménagement du quartier nord : une opération menée sans aucune concertation

La majorité municipale avait affiché dans ses priorités, le réaménagement du quartier nord. Tout au long de l'année écoulée, j'ai demandé à maintes reprises, comme l'ont fait d'autres groupes de l'opposition, à être associée à la réflexion sur ce réaménagement. Ces demandes se sont toujours heurtées à des réponses dilatoires.

De fait, il n'y a eu aucune concertation ni même d'information sur ce projet. Aucun membre de l'opposition n'a été appelé à émettre un avis.

C'est donc avec surprise que nous avons appris dans le dernier numéro du journal municipal que les travaux commençaient avenue Quilhou le 19 juillet !

Il y a là un déni de démocratie inadmissible étant rappelé que la consultation des Saint-Mandéens s'est bornée à l'envoi d'un maigre questionnaire qui ne permettait pas même d'émettre des propositions et suggestions. Aucune réunion publique n'a été organisée.

Faut-il rappeler qu'en terme de voix, la majorité municipale ne représente que 46,15 % des électeurs et que plus de 50 % des voix se sont portées sur d'autres listes, lesquelles, durant la campagne, avaient formulé des propositions sur le réaménagement de ce quartier.

Ainsi, les élus de gauche militent depuis longtemps pour la refonte du carrefour Gallieni tant pour créer une continuité territoriale de la commune que pour assurer la sécurité des piétons et lutter contre la pollution atmosphérique et le bruit.

Ces préoccupations ne semblent pas être celles de la majorité municipale dont le projet

paraît relever davantage du toilettage que d'un véritable réaménagement.

Indépendamment du fond, il est tout à fait anormal qu'un groupe qui ne représente pas la moitié des électeurs et qui n'a été élu que par une majorité relative décide sans concertation de l'aménagement de la ville. Le respect dû à plus de la moitié des électeurs dont les voix ne se sont pas portées sur la liste du Maire, commandait que leurs représentants ne soient pas écartés de la réflexion et de la conception du projet.

Autre sujet de mécontentement : le manque de places en crèche.

Au mois d'octobre 2020, je dénonçais le manque de places en crèche, situation qui perdure depuis des années.

Elle ne s'est malheureusement pas améliorée et de nouveau, des familles sont plongées dans l'angoisse faute d'un accueil pour leur enfant.

Lorsqu'elles sont reçues, on les renvoie aux crèches privées dont le coût est plus élevé...

et s'on étonne même que certaines critiquent la politique familiale de la commune !

Dans une commune riche comme l'est Saint-Mandé – ce que l'exécutif municipal se plait régulièrement à rappeler – quand est-ce que cette situation va cesser ?

Geneviève Touati (PS)

g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour vous transmettre les

excellents chiffres de la vaccination à Saint-Mandé :

Il apparaît que la couverture vaccinale totale oscille entre 78% et 85% pour les Saint-Mandéens de plus de 18 ans : 78% pour les 20-39 ans, 82% pour les 40-54 ans, 84% pour les 55-64 ans, 85% pour les 65-74 ans, et 82% pour les plus de 75 ans (chiffres sur Saint-Mandé au 15 août 2021).

Par ailleurs, plus de la moitié des Saint-Mandéens de 12 à 18 ans ont reçu leur première dose.

Nous vous invitons à prendre rendez-vous pour votre troisième dose si vous faites partie des personnes fragiles. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous si vous fêtez bientôt vos 12 ans !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, sur les réseaux sociaux et dans nos terrasses de cafés ouvertes grâce au pass sanitaire !

Béatrice Dorra

beatrice@dorra.fr

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR

Portes blindées TORDJMAN Metal

- STORES • FERMETURES
- VOIETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU

ENFIN DISPONIBLE!
ICI COPIEZ TOUS VOS BADGES D'IMMEUBLE

30€ TTC Badge d'immeuble réalisé en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini
 10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

Chronofit
 STUDIO COACHING FORME Vincennes

ELECTROSTIMULATION - ULTRASONS
ACCOMPAGNEMENT NUTRITIONNEL

Accélérez votre PERTE DE POIDS avec les Ultrasons

Seance OFFERTE découverte

Tonifiez votre corps DURABLEMENT avec l'Electrostimulation

20 min

Amincissement Raffermissement Tonification Ass-Culbûte Perte de poids Bien-être

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS
 144, avenue de Paris - Vincennes
06 45 90 23 38
www.chronofit.fr

PROTODOLE SANITAIRE STRICT - DISTANCIATION PHYSIQUE - DESINFECTION RENFORCEE - GEL HYDROALCOOLIQUE & MASQUE A GÉPHOSITION - MAXIMUM 6 PERSONNES

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 10
contact@mairie-saint-mande.fr



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué aux solidarités,
à la santé, aux séniors et au lien
entre les générations.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit le jeudi après-midi de 14h à
18h sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNIAULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire,
périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE



**DIMANCHE
5 SEPTEMBRE**

Pharmacie Charrier
39, rue de Montreuil à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 77

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Pharmacie Chelli
7, avenue du Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 03 63

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Pharmacie Bonne nouvelle
33, rue de Fontenay à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 37

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Pharmacie Clémenceau
18, avenue Georges Clémenceau
à Vincennes
Tél. 01 43 28 12 74

DIMANCHE 3 OCTOBRE

Pharmacie de la Grande Place
180, avenue Gallieni
Tél. 01 43 91 41 19

Stage BAFA

**Pour les Saint-Mandéens
de 17 à 25 ans**

Organisé par la Ville avec l'IFAC du
23 au 30 octobre 2021 au collège
Offenbach.
Pré-inscription sur www.saintmande.fr
Tél. 01 49 57 78 70

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

PROCHAINES
EXPOS-VENTES

Jusqu'au 5 septembre

- Ghana Family (*Créations en
tissus*)
- A-Y-J (*Création de chaussures
design*) www.a-y-j.com

Du 9 septembre au 3 octobre
May Be (*vêtements*)

37 avenue du général de Gaulle

Jeu de piste sur l'air à Saint-Mandé

**Et si vous exploriez
la qualité de l'air dans
votre ville ?**

À l'occasion de la Semaine
Européenne de la Mobilité,
la Ville de Saint-Mandé
et Vivacités Île-de-France
vous proposent un rallye
gratuit pour découvrir, tout
en s'amusant, les enjeux
de la qualité de l'air et de
l'environnement.

Au programme : une
balade de deux heures
avec un guide qui vous
fera découvrir les sources
de pollution par le biais
de jeux et de quizz, et
réfléchir aux solutions pour
améliorer la qualité de l'air.

Ce jeu de piste fait partie
du projet "Air comme
rallye", financé par
l'ADEME IDF, la Région
IDF et le département du
Val-de-Marne. Il est co-
conçu avec Parisolidari'thé,
la Bouilloire et l'Agence
Locale de l'Énergie et du
Climat - MVE.

**Venez seul, entre voisins
ou amis, en famille...
SAMEDI 18 SEPTEMBRE
À 14H30**

INFORMATIONS ET
INSCRIPTIONS :
estelle@vivacities-idf.org
(places limitées en fonction des
circonstances sanitaires).



AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Jean WEIL (11/05) • Dina HABILIL (26/05) • Jana KARROUBI (31/05) • Gabriella AOUATE (21/06) • Orso BADIÉ PAPAPOPOULOS (02/07) • Rachel TIDGHI (03/07) • Léana LE MAREC (21/07) • Charlotte ATGER (23/07) • Shaï SERRAF (25/07).



Ils se sont unis

Steven SAMPSON et Leslie ANANOU (07/06) • Yoni SLAKMON et Ilana BELLAICHE (09/06) • Benjamin NABET et Joy MELKI (09/06) • David GABAI et Léa SITRUK (25/06) • Marc CHAOUAT et Sandrine Esther FITOUSSI (1^{er}/07) • Jérémy SITBON et Maria TUSET (1^{er}/07) • Maxime UZAN et Florence HOURNON (2/07) • Jean-Louis TEISSET et Wing Shing LAM (7/07) • Yanis OUESLATI et Xin TIAN (8/07) • Nicolas VIDAL et Sophie GOURMELEN (10/07) • Samuel MAMAN et Yasmeen ABERJEL (19/07) • Stéphane NAJAR et Jennyfer BENICHOU (19/07) • Raphaël TEMAM et Alexia MOUYAL (20/07) • Yoav LEVY et Déborah TAIEB (21/07) • Elie BELLAICHE et

Karine ASSARAF (21/07) • Stéphane AZOULAY et Julia SPECTOR (22/07) • Thierry JOUFFE et Chrystel PERRIN (23/07) • Yannick KUNSEVI MADITUKA et Rita NSAMBU KIESE (23/07) • Mélanie CHESNEAU et Laurine GINOCCHIO (23/07) • Jordan EL BAZ et Lisa FARJON (27/07) • Jordan OHAYON et Judy ATTIACH (28/07).



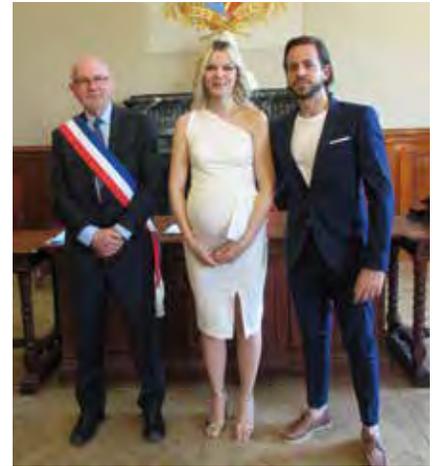
26 MAI
François-Xavier GARNON et Solenne FOURNIER unis par Florence Crocheton



29 MAI
William MEYER et Claire BAUDRY unis par Jean-Philippe Darnault



1^{er} JUIN
Jérémy SITBON et Maria TUSET unis par Jacques GUIONET



1^{er} JUIN
Gabriel CABALLERO et Océane BOURDON unis par Dominique PERRIOT



4 JUIN
Alexandre TEIXEIRA et Andrée DIERT unis par Dominique PERRIOT



8 JUIN
Raphaël GUIGUI et Sacha RODRIGUE unis par Jacques GUIONET



8 JUIN
Avi KLEMBERG et Valeriya KUCHERENKO
 unis par Marc MEDINA



3 JUILLET
Anthony LAJUSTICIA et Alejandra BEJARANO
ALARCON unis par Olivier DAMAS



3 JUILLET
Cyriac SEGUIN et Charlotte PARTY unis par
Olivier DAMAS



3 JUILLET
Émilie MEDIO et Grégoire TASSÉEL unis par
Éveline BESNARD



15 JUILLET
Karine KIEFFER et Luis BARROSO MARTINS
 unis par Tiffany CULANG



26 JUILLET
Michel TAYAR et Lolita HAGEGE unis par
Marc MEDINA

100 BOUCIES



Éveline Besnard, adjointe au Maire, était auprès de Mmes Marie-Louise Sorriau et Simone Bourgues à la Résidence Lanmodez pour fêter leur 100^e anniversaire.



DISPARITION

Daniel Mallet

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Daniel Mallet, Adjoint au maire de Saint-Mandé de 1983 à 1995, Inspecteur général Honoraire de l'Administration nationale et de la Recherche, survenu le 26 juin dans sa 92^e année. Monsieur Mallet a eu une éminente carrière et a occupé successivement de nombreuses fonctions. Il fut, entre autres, le directeur du Cabinet de Robert-André Vivien alors Secrétaire d'État au Logement (1969-72), puis Sous-directeur au ministère de l'Éducation nationale, directeur de l'Union des Groupements d'Achats Publics (1973-79), Fondateur et administrateur du Centre national de l'Équipement hospitalier (1975-79) et Inspecteur général de l'Éducation nationale de 1978 à 1995. Décoré Commandeur de la Légion d'Honneur, de l'Ordre national du Mérite et des Palmes académiques, Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, ce grand serviteur de l'État avait pris sa retraite en octobre 1995 après 43 années et deux mois de bons et loyaux services, date à laquelle il avait continué, à titre bénévole, un grand nombre d'activités au service de l'Éducation nationale. Il fut ainsi le président fondateur du Cercle "Responsabilité éducatives et renouveau" dont l'objectif est d'apporter des propositions et des réflexions pour améliorer l'enseignement public. Il s'était aussi investi dans le groupe de recherches sociologiques de l'Institut national de Recherche pédagogique (INRP) qui poursuit lui-aussi des études en vue de la rénovation et de la responsabilisation du système d'enseignement et il prenait très à cœur sa mission de consultant auprès du Conseil régional d'Ile-de-France en matière de politique des lycées au plan régional. Le Maire, Julien Weil et le Conseil municipal présentent à son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et à toute sa famille leurs sincères condoléances.

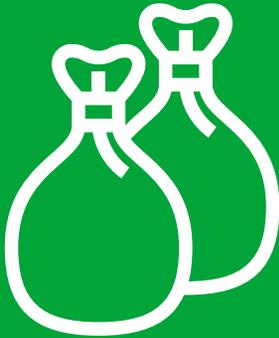


NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS

NOUVEAU !

ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Lundi, mercredi, vendredi
à partir de 19h.



NOUVEAU !

EMBALLAGES
(en carton, plastique,
métal et le papier)
Jeudi à partir de 19h.

NOUVEAU !

ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous au 01 84 23 53 43
ou par mail : encombrants@pemb.fr
(meubles, matelas, sommiers, ferraille,
déchets ménagers spéciaux : peintures,
solvants, ampoules...)

ATTENTION ! Les autres déchets (plâtre,
gravats, végétaux...) et les déchets
électroniques et électroniques (écrans,
ordinateurs, électroménager...) doivent être
portés à la déchèterie.

Dépôt le jour du rendez-vous (30
minutes avant) limité à 1 m³, 50 kg et
2 m maximum.

NOUVEAU !

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

Mardi (semaine paire/
impaire du calendrier) de
10h à 14h.



DÉCHÈTERIES MOBILES

(petit et gros électroménager,
gravats, encombrants, déchets
verts, déchets dangereux...)

À SAINT-MANDÉ

- Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h : rue Cailletet, devant l'école Paul Bert.
- Le 3^e mercredi du mois de 9h à 13h : place de la Libération (marché de l'Alouette).

À VINCENNES

- Le 2^e samedi du mois de 9h à 13h : place Renon
- Le 3^e samedi du mois de 9h à 13h : place Carnot
- Le 4^e mercredi du mois de 14h à 18h : place Diderot



BIO-DÉCHETS

(épluchures, restes alimentaires...)

Deux collecteurs sont disponibles à Saint-Mandé :

- Marché de l'Alouette : mardi, vendredi de 9h à 13h
- Marché de la Tourelle : jeudi, dimanche de 9h à 13h

PLUS D'INFOS : WWW.PARISESTMARNEBOIS.FR



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

L'ADRESSE HEALTHY INCONTOURNABLE

Nous existons dans l'Ouest Parisien depuis 2002 et venons d'ouvrir une Dark Kitchen dans l'Est Parisien. C'est un concept en plein essor, il s'agit d'un restaurant virtuel dédié uniquement à la livraison.

Nous vous livrons nos salades, clubs sandwich, plats chauds, jus détox et bons desserts... dans votre ville de Saint Mandé.



Suivez-nous sur    dscafe

DS

— CAFÉ —

Pour commander, rendez-vous sur notre site
www.dscafe.fr



Tous les jours de 11h30 à 15h et de 18h à 21h30

8€ OFFERTS

à partir de 30€ d'achats
avec le code
SAINTMANDE10

Valable
sur la livraison
via notre site.



Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

FISCALITÉ DE LA DONATION EN DÉMEMBREMENT



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



En cette rentrée, je vous propose un petit exercice de calcul permettant d'apprécier l'intérêt fiscal d'une donation en démembrement.

Avant tout, je vous rappelle que les abattements sont actuellement de **100.000,00 € par parent et par enfant** et qu'ils se régénèrent tous les **15 ans**.

Dans notre exemple, Monsieur et Madame X, respectivement 72 et 68 ans sont mariés sous le régime de la communauté de biens. Ils ont deux enfants issus du mariage et n'ont pas fait de donation entre époux. Ils ne disposent que de biens communs, acquis au cours de leur mariage. Ce patrimoine est le suivant :

- liquidités pour environ 100.000 €
 - résidence principale évaluée à 600.000 €,
 - résidence secondaire évaluée à 200.000,00 €
- TOTAL = 900.000,00 €

Ils décident de consulter leur notaire pour estimer les droits de succession à régler par leurs enfants à leur décès et tenter d'optimiser la situation fiscale.

Sur une simulation de décès entre 81 et 91 ans, avec option du conjoint survivant pour l'usufruit de la succession au premier décès, les droits de successions estimés s'élèvent à :

- 28.388,00 € au premier décès,
 - 46.388,00 € au second décès.
- Soit un montant total de **74.776,00 €** de droit de succession.

Pour tenter d'alléger ce montant, leur notaire leur propose de procéder à **une donation en nue-propiété** des biens immobiliers, **à parts égales** au profit des enfants. La donation en nue-propiété permet au donateur de se réserver tout le reste de sa vie l'usufruit du bien donné et de le reverser à son conjoint en cas de prédécès. A 72 et 68 ans la nue-propiété est estimée fiscalement à 70% pour Monsieur et 60% pour Madame de la valeur de la pleine-propiété.

Le calcul des droits de donation serait alors le suivant :

	Monsieur X	Madame X
Quote-part donnée s/ biens immo.....	400.000,00 €	400.000,00 €
Valeur en nue-propiété (70% M et 60% Mme) ..	280.000,00 €	240.000,00 €
Quote-part pour chaque enfant.....	140.000,00 €	120.000,00 €
Déduction faite de l'abattement fiscal.....	40.000,00 €	20.000,00 €
Droits de donation par enfant selon barème en vigueur	6.194,00 €	2.194,00 €
TOTAL DES DROITS.....	16.776,00 €	

Au décès des donateurs, les biens immobiliers seront hors succession puisque déjà donnés aux enfants. Il ne restera donc que les liquidités (100.000 €). Si Monsieur et Madame X décèdent après le délai des 15 ans, soit après 87 ans pour Monsieur et après 83 ans pour Madame, les abattements seront régénérés et permettront une exonération totale de droits de succession !

L'économie fiscale dans cet exemple s'élève donc à 74.776,00€ - 16.776,00€ = 58.000,00 €.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie.
Venez le consulter ! Bonne rentrée à tous !



fête du
SPORT
et des
ASSOCIATIONS

**SAMEDI
4 SEPTEMBRE
2021**
• DE 10H À 18H •

PLACE CHARLES DIGEON
DÉMONSTRATIONS ET ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE



SAINT-MANDÉ
CRESCIT ET FLORESCIT

TOUTES LES INFOS SUR SAINTMANDE.FR

